

25 avril 2006

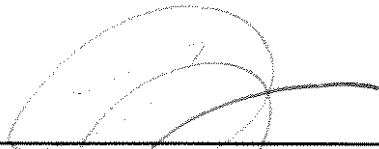
Je suis copropriétaire d'une maison situé au 3112 7ème rang près de la route Ross à St-Léandre.

Je veux vous dire que je ne suis pas d'accord avec le fait de bâtir des éoliennes à une distance minimale de 350 mètres d'une résidence. C'est beaucoup trop près.

J'ai beaucoup de craintes pour la santé et la sécurité de ma famille, surtout celle de mes enfants. Je ne suis pas prête à mettre en péril notre tranquillité ni notre qualité de vie.

J'exige que toutes éoliennes soit érigées à une distance minimal de 1 kilomètre d'une maison.

Ce n'est pas trop tard pour réviser les emplacements. Il n'existe pas de données sur les effets à long terme d'une exposition aux ondes produites par ces éoliennes. La prudence est de mise. Je ne me prête pas comme cobaye.



---

Lisa Ann Jungemann  
3112 7ème rang  
St-Léandre G0J 2V0

(418) 737-4807